

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1094 7 décembre 1940

n° 1094 7

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
7 décembre 1940

Numéro JO  
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro  
31 décembre 1940

### TEXTE INTÉGRAL

Les réservistes mis en position « détachés hors du corps » reçoivent les affectations et les gratifications mensuelles ci-après : 1° Pour compter du 18 novembre 1940 Service du ravitaillement général (Chambre de commerce). Rolai (Xavier), sergent, du B. M. 3 : 1.200 francs. Colas (François), sergent, du B. M. 3 : 1.200 francs.